



RESULTAT DU VOTE  
Nombre de votants : 25  
Voix favorables : 25  
Voix défavorables : 0  
Abstentions : 0

## CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 25/03/2025

### DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 13 – INF- 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du  
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés  
de la Faculté d'informatique*

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

**Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

**Vu** la charte des examens en vigueur,

**Vu** la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

**Vu** l'avis du Conseil de la Faculté d'informatique,

#### **Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :**

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la Faculté d'informatique 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la  
vie étudiante,**

**Hugues KENFACK**

#### **ANNEXES :**

#### **Formations modifiées 2025-2026**

#### **Diplômes nationaux**

#### **Licences**

MCC LICENCE-MENTION-MIASHS-PT MIAGE-L3-2025-2026

**Masters**

MCC -MASTER-MENTION MIAGE-M1 PT 2IS - 2025-2026
MCC-MASTER-MENTION MIAGE-M1 PT FA- 2025-2026
MCC -MASTER-MENTION MIAGE-M1- 2025-2026
MCC MASTER MIAGE PT IDA M2 2025-2026
MCC MASTER MIAGE PT 2IS M2 2025-2026
MCC MASTER MIAGE PT IPM M2 2025-2026

**Prépa**

MCC--année prépa Chine-2024-2025
----------------------------------

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	
<b>MENTION</b>	<b>MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS</b>	
<b>Parcours-type</b>	<b>Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)</b>	
<b>Session LICENCE</b>	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<b>Mission en entreprise</b>		
FI : stage obligatoire. 4 mois minimum FA : mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<b>Sessions d'examen</b>		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle.		
<b>Seconde chance</b>		
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale. Elle concerne les UE : . dont note de session initiale < 10/20 . dont note de session initiale > 10/20 mais comprend une absence justifiée dont la valeur est de 0/20. Dans le cas d'une absence justifiée en session initiale, la note de l'épreuve de seconde chance vient remplacer celle de session initiale pour laquelle l'étudiant a été absent. Sauf exception décidée par l'enseignant responsable de l'UE, la note de seconde chance est constituée à 50% de la note de session initiale et 50% de la note à l'épreuve de seconde chance. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde chance, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<b>Validation</b>		
Formation initiale (FI) et en alternance (FA): Pour valider sa licence, l'étudiant doit obtenir deux conditions cumulatives :  - Validation isolée des blocs de compétences suivants (bloc de compétences >=10/20): POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMPS PROFESSIONNEL MISE EN ŒUVRE DE METHODES ET D'OUTILS DU CHAMPS DISCIPLINAIRE  - moyenne annuelle >=10/20		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
<b>Compensation</b>		
UE : validées isolément (10/20) ou par compensation au sein d'un Bloc de compétence acquis <b>Bloc de compétences</b> : validé isolément (10/20) ou par compensation à l'année (à l'exception des 2 blocs de compétences non compensables) Le Bloc de compétences « Positionnement vis-à-vis d'un champs professionnel (pro) » ne peut être acquis sans la validation isolée de l'UE Stage en Entreprise (FI) / Mission en entreprise (FA).		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS												1ère session	Seconde chance	Observation	
Parcours-type		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Formation Initiale et formation en Alternance												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	encadrement	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max
Bloc	ANNUEL	<b>EXPLOITATION DE DONNEES A DES FINS D'ANALYSE</b>								<b>6</b>		Oui	Oui				
UE	S1	Statistique			15	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Méthodes et outils pour l'aide à la décision			15	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
Bloc	ANNUEL	<b>EXPRESSION et COMMUNICATION ECRITES ET ORALES</b>								<b>8</b>		Oui	Oui				
UE	S1	Anglais 1 ou Communiquer à l'oral dans un contexte professionnel (FLE)				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	ANNUEL	Valorisation des compétences personnelles et professionnelles			1,5	13,5				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S1	Expression				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Anglais 2				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
Bloc	S2	<b>POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMPS PROFESSIONNEL</b>								<b>6</b>		Oui	Non				
UE	S2	mission en entreprise (stage 3 mois minimum ou alternance)								6	6						
		encadrement / alternant (h/étudiant)						9									
		encadrement de stage (h/étudiant)						3				Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport / soutenance		évalué en session initiale
Bloc	ANNUEL	<b>ACTION EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE</b>								<b>9</b>		Oui	Oui				
UE	S1	Economie industrielle / entreprise			30					3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Gestion de projet			15	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Gestion financière			15	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
Bloc	ANNUEL	<b>IDENTIFICATION et ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES</b>								<b>12</b>		Oui	Oui				
UE	S1											Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S1	Système d'information			15	30				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Sociologie des usages et technologie de l'information				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Mathématiques pour l'informatique			15	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	UE obligatoire à choix : 1 choix parmi ces 4 UE												CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	. spécialité Données												CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	. spécialité Développement				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	. spécialité Innovative systems												CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	ANNUEL	. Mobilité Engage (UE à choix dans catalogue de cours Engage)															évaluation par Université partenaire
Bloc	ANNUEL	<b>MISE EN ŒUVRE DE METHODES ET D'OUTILS DU CHAMPS DISPLINAIRE</b>								<b>19</b>		Oui	Non				
UE	S1																non évalué
UE	S1	Bases de données relationnelles			18	27				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S1																non évalué
UE	S1	Algorithmique et programmation python	porteur	DU APC	21	39				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Développement web			12	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Démarche centrée utilisateur			9	6				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S2	Bases de données NoSQL			15	15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
UE	S1	Réseau			7,5	7,5				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn
		<b>HORS BLOC DE COMPETENCES</b>															
UE	ANNUEL																
	ANNUEL	encadrement de projets/semaine (7 semaines)							9								
	ANNUEL	Bonifications (4x1%) : voir liste															
		<b>TOTAL ANNUEL</b>			204	306				60	60						

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>		
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>		
Session M1	Seconde session/chance	parcours type Innovative Information Systems (2IS)	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>			
Anglais			
<b>REDOUBLEMENT</b>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
<b>PROFESSIONNALISATION</b>			
<b>Term Project</b>			
Stage (1 mois) ou projet de groupe (Term project)			
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>			
<b>Sessions initiale d'examen</b>			
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC) Programme Européen Engage : En cas de validation d'un des enseignements proposés dans le cadre de ce programme, une UE correspondante du M1 MIAGE 2IS sera obtenue par validation d'acquis sous réserve de la validation de la correspondance par les responsables pédagogiques			
<b>Seconde session</b>			
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Certaines UE, indiquées comme évaluées en session initiale, sont exclues de la seconde session. Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).			
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>			
<b>Validation</b>			
<b>Diplôme</b> (maîtrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. <b>Bloc de compétences</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. <b>UE</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.			
<b>Capitalisation/conservation</b>			
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.			
<b>Compensation</b>			
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.			
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>			
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>			
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>			
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>			

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE											1ère session		Seconde session		Observation
Parcours-type		parcours Innovative Information Systems											Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures TD	Heures CM-TD	Encadrement	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc	ANNUEL	<b>ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI</b>						<b>10</b>	<b>10</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	Software design				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Business process intelligence				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>CONDUIRE DES PROJETS D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE</b>						<b>10</b>	<b>10</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S2	Marketing and Innovation				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Project management				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>MOBILISER ET PRODUIRE DES SAVOIRS HAUTEMENT SPÉCIALISÉS</b>						<b>4</b>	<b>4</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	Research workshop (semestre 1)				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Research workshop (semestre 2)				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES</b>						<b>2</b>	<b>2</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	FLE 1 or English 1	porteur	M2 2IS	21			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	FLE 2 or English 2			21			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Writing workshop			10											non évalué	
UE	S2	Personal development				15										non évalué	
Bloc	ANNUEL	<b>DÉVELOPPER DES PROJETS D'INNOVATION</b>						<b>4</b>	<b>4</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	Agility for user requirements				12		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Term project 1						1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	Projet			évalué en session initiale	
UE	S2	Term project 2 (internship or group project)						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	Projet / soutenance			évalué en session initiale	
		encadrement de projet						9									
		encadrement de projet ou stage /étudiant						1,5									
Bloc	ANNUEL	<b>METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES</b>						<b>15</b>	<b>15</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	Data analysis and visualisation				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Advanced databases				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Business intelligence				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS</b>						<b>10</b>	<b>10</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S1	Object oriented programming				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Web programming				36		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	S2	<b>EVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES</b>						<b>5</b>	<b>5</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>						
UE	S2	Artificial Intelligence				36		5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
		<b>HORS BLOC DE COMPETENCES</b>															
UE	S1	Programming 101 (basics of object oriented programming)				12										non évalué	
UE	S1	Data modelling 101 (basics of entity-relationship model)				12										non évalué	
		UE Engage														validé en substitution d'une UE	
	ANNUEL	Bonifications (4x1%)															
		<b>TOTAL ANNEE</b>				<b>76</b>		<b>417</b>		<b>60</b>	<b>60</b>						

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>	
Session M1	<b>Seconde session/chance</b>	<p><b>parcours type</b> <b>Formation en</b> <b>Alternance</b></p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
<p><i>Français</i> Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.</p>		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<p>Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury</p>		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<p>Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance</p>		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<b>Sessions initiale d'examen</b>		
<p>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)</p>		
<b>Seconde session</b>		
<p>Concerne les UE dont note de session initiale &lt; 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE mission en entreprise</p> <p>Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).</p>		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<b>Validation</b>		
<p><b>Diplôme</b> (maîtrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. <b>Bloc de compétences</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences ou d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. Certains blocs de compétences sont composés différemment selon la spécialisation choisie par l'étudiant ( <b>spécialité Développement</b> ou <b>spécialité Données</b>). Un étudiant devra suivre la même spécialité dans chacun des ces blocs. <b>UE</b> : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 ou résultat Acquis sans note ou compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.</p>		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<p>Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.</p>		
<b>Compensation</b>		
<p>Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.</p>		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<p><u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u> <u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u> <u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u></p>		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE													1ère session		Seconde session		Observation
Parcours-type		Formation en Alternance													Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Encadrement	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc	ANNUEL	<b>CONDUIRE DES PROJETS D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE</b>								5	5	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Gestion de projet			12	24				5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES</b>								4	4	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Anglais				30				4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL</b>								12	12	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Mission en entreprise encadrement/alternant							9	12	12	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	mémoire et soutenance		évalué en session initiale.		
Bloc	S2	<b>EVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES</b>								5	5	Oui	Non						
UE	S2	Intelligence artificielle			12	24				5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	S2	<b>ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI</b>								10	10	Oui	Non						
UE	S2	Droit du numérique			15					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Modélisation du SI	porté CM	M1 MIAGE FI	12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Modélisation des données et des processus	porté CM	M1 MIAGE FI	12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		<b>CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS</b>								11	11	Oui	Non						
Bloc	ANNUEL	<b>spécialité Développement :</b>																	
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	porté CM	M1 MIAGE FI	15	33				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Programmation Web dynamique*			12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>spécialité Données :</b>																	
UE	S2	Agilité pour le recueil des besoins				15				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Conception et programmation orientée objet			15	33				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Intégration de données et ETL *			12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		<b>METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES</b>								13	13	Oui	Non						
Bloc	ANNUEL	<b>spécialité Développement :</b>																	
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées	porté CM	M1 MIAGE FI	12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	porté CM	M1 MIAGE FI	12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Industrialisation du développement*			12	24				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>spécialité Données :</b>																	
UE	S1	Bases de données relationnelles avancées			12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles			12	24				4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Analyse et visualisation de données*			12	24				5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	<b>HORS BLOC DE COMPETENCES</b>																	
	ANNUEL	Bonifications (4x1%)																	
<b>TOTAL ANNEE</b>					<b>126</b>	<b>270</b>				<b>60</b>									
					<b>126</b>	<b>270</b>				<b>60</b>									

\* UE associée à la spécialité

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>	
Session M1	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français <i>Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.</i>		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury</i>		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<b>UE de communication professionnelle</b>		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<b>Sessions initiale d'examen</b>		
<i>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)</i>		
<b>Seconde session</b>		
<i>Concerne les UE dont note de session initiale &lt; 10/20 dans Bloc de compétences non acquis</i> <i>Exclus de la seconde session : UE Communication Professionnelle</i>		
<i>Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale.</i> <i>Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.</i> <i>Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).</i>		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<b>Validation</b>		
<b>Diplôme (maîtrise) :</b> acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences.		
<b>Bloc de compétences :</b> acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. Certains blocs de compétences sont composés différemment selon la spécialisation choisie par l'étudiant ( <b>spécialité Développement</b> ou <b>spécialité Données</b> ). Un étudiant devra suivre la même spécialité dans chacun des ces blocs.		
<b>UE :</b> acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
<b>Compensation</b>		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>		
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>		
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE											1ère session	2nd session	Observation	
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	encadrement	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation mini.	Nature	Durée	
		<b>DÉVELOPPER DES PROJETS D'INNOVATION</b>						2	2	Oui	Non					
UE	S2	Recherche et développement				15		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
Bloc UE	ANNUEL ANNUEL	<b>CONDUIRE DES PROJETS D'INGÉNIERIE NUMÉRIQUE</b> Gestion de projet			12	24		6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
		<i>Tutorat gestion de projet (x6 semaines)</i>					4,5									
Bloc UE	ANNUEL ANNUEL	<b>COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES</b> Anglais				30		8	8	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S1	Communication professionnelle				18		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				évalué en session initiale. UE acquise ou non acquise, sans notation.
Bloc UE	S2 S2	<b>ÉVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES</b> Intelligence artificielle			12	24		5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S2	<b>ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI</b> Droit du numérique			15			12	12	Oui	Non					
UE	S2	Modélisation du SI	porteur CM	M1 MIAGE FA	12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S1	Modélisation des données et des processus	porteur CM	M1 MIAGE FA	12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	<b>CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS</b>						12	12	Oui	Non					
Bloc UE	ANNUEL S2	<b>spécialité Développement :</b> Agilité pour le recueil des besoins				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S1	Conception et programmation orientée objet	porteur CM	M1 MIAGE FA	15	33		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S2	Programmation Web dynamique*			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
Bloc UE	S1 S2	<b>spécialité Données :</b> Agilité pour le recueil des besoins				15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S1	Conception et programmation orientée objet			15	33		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S2	Intégration de données et ETL *			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
		<b>METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES</b>						15	15	Oui	Non					
Bloc UE	ANNUEL S1	<b>spécialité Développement :</b> Bases de données relationnelles avancées	porteur CM	M1 MIAGE FA	12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles	porteur CM	M1 MIAGE FA	12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S2	Industrialisation du développement*			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
Bloc UE	ANNUEL S1	<b>spécialité Données :</b> Bases de données relationnelles avancées			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Bases de données décisionnelles			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	S2	Analyse et visualisation de données*			12	24		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
		<b>HORS BLOC DE COMPETENCES</b>														
UE	ANNUEL S1															
UE	S1	Mise à niveau en programmation				15										non évalué
UE	S1	Mise à niveau en Bases de données				15										non évalué
	ANNUEL	<i>Projets Data / Projets Développement</i> encadrement de projets (x6 semaines)					9									note intégrée aux UE concernées par les projets
	ANNUEL	Bonifications (4x1%)														
		<b>TOTAL ANNEE</b>			126	333		60								
					126	333		60								

\* UE associée à la spécialité

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>		
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>		
Session M2	<b>Seconde session/chance</b>	<b>Parcours Type Ingénierie des données et analyses (IDA)</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>			
Français Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.			
<b>REDOUBLEMENT</b>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
<b>PROFESSIONNALISATION</b>			
en FI : stage obligatoire. 5 mois minimum en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle			
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>			
<b>Sessions initiale d'examen</b>			
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)			
<b>Seconde session</b>			
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE indiquées comme évaluées en session initiale.			
Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).			
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>			
<b>Validation</b>			
<b>Diplôme (master)</b> : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences.			
<b>Bloc de compétences</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note.			
<b>UE</b> : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.			
<b>Capitalisation/conservation</b>			
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.			
<b>Compensation</b>			
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.			
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>			
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>			
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>			
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>			





<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>		
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>		
Session M2	<b>Seconde session/chance</b>	<b>parcours type Innovative Information systems (2IS)</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>			
Anglais			
<b>REDOUBLEMENT</b>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
<b>PROFESSIONNALISATION</b>			
<b>Stages</b>			
Stage obligatoire . 5 mois minimum Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle			
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>			
<b>Sessions initiale d'examen</b>			
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)			
<b>Seconde session</b>			
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE indiquées comme évaluées en session initiale.  Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).			
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>			
<b>Validation</b>			
Diplôme (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. <b>Bloc de compétences</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences ou d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. <b>UE</b> : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 ou résultat Acquis sans note ou compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.			
<b>Capitalisation/conservation</b>			
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.			
<b>Compensation</b>			
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.			
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>			
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>			
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>			
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>			

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE													1ère session		Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Innovative Information systems (2IS)													Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	encadrement	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc	ANNUEL	<b>METTRE EN OEUVRE LES USAGES AVANCÉS ET SPÉCIALISÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES</b>								6	6	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Innovative Data Management*						45		6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS</b>								8	8	Oui	Non						
UE	ANNUEL	User interface and user experience (UI/UX)*						6		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Innovative Software methods*						45		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>ADAPTER ET GERER LES INFRASTRUCTURES MATERIELLES ET LOGICIELLES</b>								8	8	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Cybersecurity						24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Internet of Things*						45		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI</b>								7	7	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Sustainable information systems						24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Strategy						45		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES</b>								3	3	Oui	Non						
UE	ANNUEL	FLE or English	porté	M1 2IS		21				3	3	Oui	Non			Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>MOBILISER ET PRODUIRE DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES</b>								2	2	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Research workshop						15		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2		évalué en session initiale		
Bloc	ANNUEL	<b>EVALUER OU OPTIMISER UN PROCESSUS / PRODUIT / SERVICE EN UTILISANT DES MODÈLES MATHÉMATIQUES</b>								6	6	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Advanced topics in Artificial Intelligence*						45		6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn		
Bloc	ANNUEL	<b>CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL</b>								20	20	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Internship (5 months, including defense and report)								20	20	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport de stage		évalué en session initiale		
		<i>encadrement de stage (h/étudiant)</i>								3									
		HORS BLOC DE COMPETENCES																	
	ANNUEL	bonification (4x1%) : voir liste																	
	ANNUEL	<i>encadrement de projet (x 6 semaines)</i>								9									
		<b>Total</b>				21		294		60	60								

\*ces UE peuvent faire l'objet d'un projet

<b>COMPOSANTE</b>	<b>INFORMATIQUE</b>		
<b>MENTION</b>	<b>METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE</b>		
Session M2	<b>Seconde session/chance</b>	<b>Parcours Type Ingénierie des processus métiers (IPM)</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>			
Français Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise.			
<b>REDOUBLEMENT</b>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
<b>PROFESSIONNALISATION</b>			
en FI : stage obligatoire. 5 mois minimum en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle			
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>			
<b>Sessions initiale d'examen</b>			
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)			
<b>Seconde session</b>			
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : UE indiquées comme évaluées en session initiale.			
Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).			
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>			
<b>Validation</b>			
<b>Diplôme</b> (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. <b>Bloc de compétences</b> : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. <b>UE</b> : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.			
<b>Capitalisation/conservation</b>			
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.			
<b>Compensation</b>			
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.			
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>			
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>			
<u>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</u>			
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>			



MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE											Session unique			1ère session		2nd session		Observation				
Parcours-type		INGENIERIE DES PROCESSUS METIERS (en Alternance)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Continu	Contrôle Terminal							
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	CM Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Encadrement	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nbre d'évaluation mini.	Nature	Durée				
Bloc		<b>CONCEVOIR DEVELOPPER ET TESTER DES APPLICATIONS</b>																						
UE	S1	Développement Front	porté CM	FI	6	18				16	16	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S1	Développement Back			6	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S2	Développement pour le Big Data			6	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S2	Architecture d'entreprise à base de services	porté CM	FI	6	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S1	Conception et programmation objet avancées			6	12				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S2	Projet développement application internet & agilité							18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Projet			évalué en session initiale			
Bloc		<b>ADAPTER ET GERER LES INFRASTRUCTURES MATERIELLES ET LOGICIELLES</b>																						
UE	S1	Données dans le cloud			6	18				8	8	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2						
UE	S1	Développement dans le cloud			6	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S2	Projet développement Cloud							18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Projet			évalué en session initiale			
Bloc		<b>CONDUIRE DES PROJETS D'INGENIERIE NUMERIQUE</b>																						
UE	S2	Intégration et déploiement continus			6	18				6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S1	Agilité pour la gestion de projets			9	15				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
Bloc		<b>ANALYSER UNE ORGANISATION EN VUE D'ADAPTER ET GERER SON SI</b>																						
UE	S2	Urbanisation et gouvernance des SI			12	15				4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
Bloc		<b>MOBILISER ET PRODUIRE DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES</b>																						
UE	S2	Intégration de données			6	18				6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
UE	S2	Process Intelligence			6	18				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
Bloc	ANNUJEL	<b>DEVELOPPER DES PROJETS D'INNOVATION</b>																						
UE	ANNUJEL	Recherche et développement				15				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
Bloc		<b>COMMUNIQUER POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES</b>																						
UE	ANNUJEL	Anglais				24				3	3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				2	Oral	20 mn				
Bloc		<b>CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL</b>																						
UE	ANNUJEL	Mission en entreprise (alternance)								15	15	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				rapport et soutenance			évalué en session initiale			
		encadrement / alternant							9															
		<b>HORS BLOC DE COMPETENCES</b>																						
		Bonifications (4x1%) :																						
		Voir liste																						
					81	243				60														

<b>PREPARATION</b>	
<b>COMPOSANTE/Structure</b>	<b>INFORMATIQUE</b>
<b>LIBELLÉ</b>	<b>Année Préparatoire Chine</b>
	<p><b>Seconde session/chance</b></p> <p><i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i></p>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>	
Français	
<b>REDOUBLEMENT</b>	
<i>Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. En cas de recouvrement, l'étudiant est réinscrit à l'ensemble des matières.</i>	
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>	
<b>Sessions d'examen</b>	
<i>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC spécifiques)</i>	
<b>Seconde session</b>	
<i>Pour étudiants ajournés au semestre avec une note de 8/20 au minimum</i>	
<i>Au sein d'un semestre ajourné: chaque matière dont la note est inférieure à 10/20 fait l'objet d'une épreuve de seconde session, dont la note vient remplacer la note de session initiale.</i>	
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
<b>Validation</b>	
<b>Année</b> : par validation isolée des 2 semestres	
<b>Semestre</b> : 2 conditions cumulatives	
10/20 de moyenne pondérée au semestre	
8/20 minimum aux matières FLE écrit et FLE oral	
<b>Capitalisation/conservation</b>	
<i>néant</i>	
<b>Compensation</b>	
les matières au sein des semestres se compensent	
<b>Note éliminatoire</b>	
moins de 8/20 en FLE écrit et FLE oral	
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>	
<a href="#">Art. L613-2 du Code de l'éducation</a>	

Parcours		ANNEE PREPARATOIRE CHINE									1ère session	Seconde session		Observation
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max	
Semestre	S1	<b>semestre 1</b>												
Matière	S1	Français Langue Etrangère - Ecrit - 1				100,5	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Français Langue Etrangère - Oral -1				50,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Anglais 1				30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Projet professionnel encadrement Ateliers CV stages			10,5	12							non évalué	
Matière	S1	Management des systèmes d'information			15	15	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Algorithmique				15							non évalué	
Matière	S1	Introduction à la programmation	porté CM	L3 MIASHS	15	30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Statistiques et traitement informatique de données			15	15	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Management des organisations			12,5	12,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S1	Tutorat				10							non évalué	
Semestre	S2	<b>semestre 2</b>												
Matière	S2	Français Langue Etrangère - Ecrit - 2				100,5	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Français Langue Etrangère - Oral -2				50,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Anglais 2				30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Projet professionnel encadrement			10,5	12							non évalué	
Matière	S2	Informatique : Conception et interrogation de bases de données	porté CM	L2 AES	15	30	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Développement Web			7,5	7,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Informatique : Analyse des systèmes d'information			22,5	22,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral		
Matière	S2	Tutorat				10							non évalué	
	ANNUEL	Stage en entreprise (facultatif)											non évalué	
	ANNUEL	Bonification (2x 1%) : sport											non évalué	
<b>Total</b>					123,5	553,5								